La DIR Méditerranée participe à la semaine européenne de la mobilité

Face aux enjeux majeurs du changement climatique, de l'épuisement des ressources pétrolières et de la qualité de l'air, l'Europe se mobilise, chaque année pendant une semaine, pour promouvoir des solutions de transport alternatives.

La DIR Méditerranée service routier de l'Etat appartenant au ministère de l'écologie s'associe naturellement à cette opération parce que le développement durable est inscrit au coeur de ses missions, de ses métiers et de son fonctionnement. Dans une région , ou plus du tiers des émissions polluantes sont dues aux transports, la DIR méditerranée se sent particulièrement concernée par les enjeux de qualité de l'air et souhaite répondre aux attentes des citoyens de plus en plus soucieux de leur santé et de leur qualité de vie.

En tant qu'exploitant d'un réseau de plus de 750 km de routes principales, la DIR Méditerranée s'adressera durant cette semaine aux plus de 200 000 automobilistes empruntant les autoroutes de l'agglomération marseillaise pour les inciter à une conduite plus souple , plus économe en carburant et donc moins polluante, et pour les inciter au covoiturage. Deux types de messages seront donc diffusés régulièrement par le biais des 14 panneaux à messages variables (PMV) sur A7, A51, A55, A50. Cette action sera certainement reconduite tout au long de l'année avec d'autres messages en faveur de l'éco-mobilité.

A travers sa mission d'information de l'usager, la DIR Méditerranée mettra également l'accent sur l'intermodalité et sur la combinaison voiture + métro pour accéder au centre de Marseille. Pour mieux informer le grand public, la DIR, en partenariat avec le site internet d'information sur les déplacements dans le département 13 "le pilote", a ajouté les emplacements des parkings relais du métro, sur la carte de trafic en temps réel. Les accès depuis les autoroutes sont désormais précisés. Des informations sur le co-voiturage sont également disponibles sur le site de "pilote" en tant qu'alternative à la voiture "solo".

L'éco-mobilité à la DIR, c'est aussi au quotidien, dans notre fonctionnement, en réduisant l'impact des déplacements de nos 600 agents répartis sur 10 départements à travers un plan de déplacement d'administration (PDA). Des fiches d'accessibilité multimodale aux principaux sites de la DIR ont été élaborées et seront diffusées pour faciliter le choix du meilleurs mode de transport tant en interne qu'en externe pour nos partenaires.
De plus, pour sensibiliser les agents sur l'éco-conduite et la sécurité routière, des affiches « les 10 commandements de l'éco-conducteur » et « les 10 commandements du conducteur confiant » seront diffusées ainsi que des fiches d'information.

Dans notre métier de concepteur routier, le respect de l'environnement, tout comme la sécurité sont des préoccupations constantes. A travers, l'utilisation de matériaux innovants, ou la mise en oeuvre de procédés spécifiques, nous cherchons tout au long des phases d'études routière et sur nos chantiers les moyens d'économiser l'énergie, et les déplacements, et donc de réduire les émissions polluantes.